

Date	Mercredi 16 septembre 2020-Espace Dickens-Lausanne
Participant-e-s	10 membres présent-e-s (selon liste de présence)
Excusé-e-s	18 membres excusé-e-s (selon liste de présence)
Procès-verbal	Eric Voruz

Michel Monod, co-président, ouvre l'Assemblée générale 2020 en saluant tout le monde en précisant que tous les membres ont reçu l'ordre du jour accompagné du PV de l'AG 2019, soit par email soit par La Poste.

Il soumet ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 2019
3. Rapport d'activités du comité + informations concernant son organisation
4. Comptes 2019
5. Rapport des vérificatrices des comptes, discussion et adoption
6. Cotisation 2021
7. Élection du comité et des vérificatrices/vérificateurs des comptes
8. Divers :
Initiative populaire « Service citoyen »

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue

Michel Monod ouvre l'AG 2020 et comme dit ci-dessus, fait adopter l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 2019

Le procès-verbal de l'AG du 5 décembre 2019 a été envoyé à tous les membres, soit par courriel électronique soit par La Poste. Diverses remarques ont été soulevées et prises en comptes. Merci aux membres qui ont envoyé leurs remarques avant l'AG ce qui a permis au soussigné de corriger les erreurs. Ainsi le PV original a été corrigé en conséquence et un nouvel exemplaire a été remis aux membres présent-e-s à l'AG.

PV corrigé accepté.

3. Rapport d'activités du comité de décembre 2019 à septembre 2020 et information concernant son organisation

Le rapport d'activités du comité est joint au présent PV. Cependant en voici les grandes lignes de ce rapport :

- Avec le confinement dû au covid-19 les activités du comité ont été ralenties sans pour autant « tout lâcher » ne serait-ce que pour suivre l'actualité et régler les affaires courantes ;
- Le comité s'est tout de même réuni dix fois depuis l'AG de décembre 2019 sous la coprésidence de Michel Monod et d'Éric Voruz, ce dernier tenant régulièrement les PV des séances et en cas d'absence par Luc Recordon ;
- Marie Schaffer nous a rejoint comme membre du comité ;
- En remplacement d'un secrétariat permanent, Jérémie Schaeli assure les paiements des factures (repris depuis par Catherine Vontobel) et la gestion de l'informatique, Claudia Scheder gère les mails et le suivi des formations ;
- La comptabilité a été réorganisée par Catherine Vontobel qui s'occupe également du classement des documents, l'archivage, l'accueil, le courrier et le suivi administratif ;
- La gestion du fichier des membres est assumée par Philippe Beck ;
- Le CENAC a adhéré à la Société vaudoise d'utilité publique (SVUP) et depuis, il reçoit une subvention annuelle cantonale de CHF 2'000.00 ;
- Le CENAC est également bénéficiaire d'une subvention de la Fondation pour le progrès de l'Homme de CHF 10'000 annuel renouvelable et une demande de pouvoir bénéficier d'un supplément de CHF

- 15'000.00 pour faire face à de multiples tâches. En cas d'acceptation, cela nous permettra de créer un secrétariat à temps partiel ;
- **Le bénévolat a ses limites et le comité a décidé de défrayer ponctuellement Jérémie, Catherine et Claudia pour une partie des tâches effectuées ;**
 - Le groupe Bibliothèque s'est également réorganisé avec Luc Recordon et pour cela, il s'est réuni le 19 février dernier. Michel Mégard souhaite se retirer de l'organisation tout en gardant la responsabilité de l'archivage et pour remettre aussi la gestion du catalogue, les acquisitions et la gestion des prêts des livres. Le groupe est donc à la recherche de bénévoles pour ces tâches ;
 - Le groupe communication a connu quelques difficultés internes sur des options à prendre. Une réunion de ce groupe avec le comité est envisagée pour résoudre ces difficultés ;
 - Le groupe formation s'est réuni pour la préparation de la formation à la gestion de la violence, ceci demandée par la Croix-Rouge genevoise, ainsi que pour la formation à la gestion des conflits au Foyer Handicap à Renens. De plus une offre a été envoyée au Ministère de la Famille de Tahiti (Polynésie française), offre préparée par Mathieu de Préville, Nadia Bazarganpour et Laure Faget ;
 - Un nouveau groupe a été créé par Luc Recordon, groupe chargé de préparer un projet à l'intention du Chancelier de l'Etat de Vaud et les secrétaires générales/généraux des Départements cantonaux de l'Administration cantonale, un projet en vue de la définition d'une politique cantonale de la non-violence. Philippe Beck a préparé un mémorandum à leur intention. Un lien direct a lieu avec Mme Sabine Gigon, responsable des RH de l'admin cantonale, direction rattachée au Département que dirige Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat ;
 - Un cycle de conférences a été organisé par Luc Recordon et le Centre culturel des Terreaux à Lausanne, cycle de 4 conférences sur la violence. Deux conférences se sont déroulées mais les deux autres ont été remises à plus tard pour cause de confinement ;
 - Le CENAC a reçu une demande d'adhésion de la part de Mme Jenny Heeb, adhésion au Conseil suisse des Associations pour la paix (Friedensrat)...ce qui a été fait ; Il a également adhéré à l'Association des Amis de la non-violence AFC Umani à Neuchâtel ;
 - Le CENAC soutient également Mme Célia Grincourt à Paris qui réalise le Podcast «La Force de la non-violence». Le comité a accepté une contribution de 2'500 euros ;
 - Jérémie Schaeli a pris contact avec l'Association Chp'ill pour promouvoir les jeux coopératifs ;
 - Enfin nous avons contribué à la réalisation d'une affiche des 100 dates de la non-violence avec le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente) de Lyon et la revue « S!ence », dont nous avons commandé 100 exemplaires.

4. Comptes 2019

Catherine Vontobel présente les comptes PP et Bilan pour l'année 2019. Ces derniers présentent de bons résultats, à savoir :

- Les recettes, cotisations, souscriptions et dons représentent le montant de CHF 26'162.00, soit moins élevé qu'en 2018 ;
- Les recettes « formations » ont rapporté le montant de CHF 6'975.00 soit en baisse de 50% par rapport à 2018 ;
- Les subventions et partenariats perçus s'élèvent à CHF 11'225.00 ;
- Le total de charges d'exploitation s'élève à CHF 19'499,15 ;
- Cela donne ainsi un résultat d'exploitation de CHF 23'946,80, soit en baisse de 30% par rapport à 2018.
- En ce qui concerne le **Bilan**, la trésorerie s'élève à CHF 49'873,06 ; les **Actifs** s'élèvent à CHF 52'661,91 et le **passif** à CHF 28'389,16, ce qui donne une **fortune nette au 31.12.2019 de CHF 24'272,75** pour un chiffre d'affaires du CHF 50'715.00 ;
- Au niveau des prêts accordés, l'entier du 2^{ème} prêt a été remboursé en 2019, soit le montant de CHF 7'500.00. Ainsi le CENAC n'a plus de prêts à rembourser.

Notre trésorière a fait un immense travail de mise en forme (apuré) la comptabilité en précisant que ce travail sera poursuivi en 2020.

5. Rapport des vérificatrices des comptes 2019

Mmes Evelynne Giordani lit le rapport des vérificatrices des comptes (Mme Martine Lob étant excusée) en précisant que les comptes PP et Bilan ont été contrôlés, que toutes les écritures ont été correctement faites ainsi que toutes les différentes pièces comptabilisées. Elles n'ont trouvé aucune irrégularité dans la tenue des comptes.

Les vérificatrices relèvent l'ampleur de la tâche effectuée et remercient Catherine Vontobel pour son travail.

Ainsi, sur la base de ces éléments, les vérificatrices demandent à l'AG de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité pour l'exercice 2019.

Discussion et votes sur les différents rapports : Après une brève discussion sur les rapports cités aux points 3,4 et 5 de l'ordre du jour, l'AG accepte le rapport du comité (point 3OJ) le rapport sur les comptes (point 4OJ) ainsi que les conclusions du rapport des vérificatrices des comptes et donne décharge à la trésorière et au comité, ceci à l'unanimité.

6. Cotisations pour l'année 2021

Quelques retouches ayant été faite en 2019, le comité propose le statu quo ce qui est accepté par l'AG.

7. Elections du comité et des vérificateurs/vérificatrices des comptes

Claudia Scheder ne désire pas rempiler et donne donc sa démission du comité. En revanche, Michel Monod, Marie Schaffer, Luc Recordon, Jérémie Schaeli et Eric Voruz acceptent une réélection. Ils/elle sont élu-e-s par acclamations.

En ce qui concerne la commission de vérification des comptes pour l'année 2020, Martine Lob et Evelyne Giordani acceptent de poursuivre cette tâche. Elles sont élues par acclamations.

8. Divers

- a) Le comité présente, par la voix de Luc Recordon, le projet d'initiative populaire (lv.po) « Service citoyen ». Cette initiative propose que toutes citoyennes et citoyens suisses accomplissent un « service citoyen » obligatoire sous la forme d'un service militaire ou d'un autre service de milice équivalent reconnu par la loi. Le service citoyen doit être mis en œuvre de manière à ce que les effectifs réglementaires de l'armée soient garantis. La Confédération adopte les mesures incitatives nécessaires. La loi proposée détermine dans quelle mesure le service citoyen, à l'exclusion du service militaire, peut être accompli par des personnes dépourvues de la nationalité suisse. Ainsi, la constitution suisse serait complétée par un nouvel article 59 « Service citoyen » avec des dispositions transitoires usuelles en cas d'acceptation de l'lv.po. Après discussion assez nourrie, du fait que le projet « Service citoyen » soit obligatoire et non volontaire, sur proposition du comité, l'AG décide de ne pas entrer en matière et approuve le texte suivant :

« Notre assemblée générale, tenue le 16 septembre 2020, a confirmé la position de notre comité, préférant notamment se concentrer sur un service volontaire pour les personnes actuellement non astreintes, en particulier les femmes et les étrangère-s résidant en Suisse, au sens de l'initiative parlementaire cantonale vaudoise actuellement pendante devant les Chambres fédérales. En cas d'échec de ce projet au parlement, le CENAC s'associerait volontiers avec vous pour une initiative populaire qui irait dans le même sens que l'initiative parlementaire cantonale vaudoise ».

- b) Michel Monod rappelle le 6^{ème} festival Alternatiba qui aura lieu le 26 septembre de 10h à 18h au Parc des Bastions à Genève ;
- c) Le 9 novembre prochain aura lieu la journée « FPH » à l'Unil , des précisions seront données le moment voulu.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance Michel Monod lève l'assemblée en souhaitant une bonne fin de semaine et une bonne rentrée aux participant-e-s.

Pour le PV : Eric Voruz

PV adopté en AG le 7 octobre 2021